



Appartements, Garage Et Cave Au Sein D'une Copropriété

Publié sur actify.fr le septembre 13, 2022

471 vues

Adresse:

2 impasse Jean Mermoz

Date de fin de commercialisation:

31/12/2022

Date limite de dépôt des offres:

15/12/2022

Etude:

SELARL MJ ALPES

- Un appartement situé au premier étage ayant fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité remédiable en date du 14 octobre 2016, constituant le lot n°8, valorisé par l'expert 9700 € Il appartiendra à l'acquéreur de faire son affaire personnelle de la situation du bien.
- Un appartement situé au deuxième étage constituant le lot n°11, valorisé par l'expert 29 300 €
- Un appartement duplex situé au deuxième étage constituant les lots 10, 13, 14 et 15, valorisé par l'expert 54 100 € Il convient de préciser que cet appartement duplex provient de la réunion de plusieurs lots et de la transformation des lots 13, 14 et 15 en locaux d'habitation. Cette réunion est antérieure à l'acquisition du bien par la SCI JCM. Cette transformation et cette réunion de lot n'ont fait l'objet d'aucun modificatif au règlement de copropriété. Il appartiendra donc à l'acquéreur d'en faire son affaire personnelle.
- Un garage et une cave constituant les lots 1 et 4, valorisés par l'expert 7500 €.

Expertise, arrêté d'insalubrité, titre de propriété et formulaires à compléter disponibles sur demande par mail